

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



Mairie de Dun-Les-Places

Rue du 26 juin 1944
58230 DUN LES PLACES

Tél : 03 86 84 62 05

email : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

Compte rendu conseil municipal du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 avril à quatorze heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Daniel Gonthier, Maire.

Nombre d'élus : 11

Présents : Mmes Biardoux, Dirson, Louette, Mathieu, Joyot
Mrs Gonthier, Charles, Amiel, Schaller, Sourd

Excusé : F Bussy donne pouvoir à L Biardoux

Madame Nicole Joyot est élue secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Sur proposition du Maire, et après accord des membres du conseil municipal, le point « Abattoir de Corbigny » est ajouté à l'ordre du jour.

1- Approbation du compte rendu du 7 mars 2022 Oui à l'unanimité

2- Présentation des Comptes administratifs 2021.

La commune finit l'année avec un excédent de 556 697,61 € (emprunt église inclus)

Compte eau assainissement : excédent : 159 392,67 €

DELIBERATION : 10 pour

3- Budget primitif 2022 :

3-1- Le Maire présente les budgets prévus pour 2022. Après quelques explications, les élus approuvent ce budget.

Le Maire fait une proposition concernant les rémunérations des agents qui s'occupent du service eau/assainissement :

On effectuera une répartition des rémunérations sur le budget communal et le budget eau/ assainissement. Cette proposition fait l'unanimité.

Budget communal de fonctionnement :	572 981.00€
Budget communal d'investissement :	953 826.00€
Budget eau/assainissement de fonctionnement :	135 096.00€
Budget eau/assainissement d'investissement :	126 778.00€

DELIBERATION : 11 pour

3-2- Subventions :

Il est nécessaire que les associations qui sollicitent une subvention auprès de la mairie fassent une demande officielle. Un courrier sera adressé à cet égard auprès des associations qui ne le pratiquent pas.

Ecole : 2.090€ pour le départ en classe de mer des élèves de CE2, CM1, CM2

Office du tourisme : 100€

Collège Paul Barreau :100€

Amis de l'hôpital : 100€

Carrefour de Dun : 250€

Demande d'une subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes de 360€ pour mettre une double page de publicité pour la foire (7 mai) dans la revue « Le Criquet ».

DELIBERATION : 11 pour

3-3- Taux des impôts locaux

A l'appui de plusieurs estimations, le Maire propose une augmentation de 1% sur les taux de références.

DELIBERATION : 11 pour

3-4- Redevance Enedis et Orange pour occupation du domaine public

Enedis nous versera 221 euros

Orange nous versera 1005 euros

DELIBERATION : 11 pour

4- Travaux :

4-1- Espace intergénérationnel : 6 dossiers de subvention ont été déposés. Effilogis : (1) rendez-vous le 20/04

Leader (2) rendez-vous le 19/04 - ANS (1) pour le city stade – DETR (2) Un pour le désamiantage/démontage des « gîtes » et un pour les travaux de réalisation de logements dans le presbytère.

4-2- Cimetière :

-reprise des concessions

-réfection du mur qui s'écroule

-refaire le lettrage sur les tombes des fusillés et sur le monument aux morts avant le 26 juin 2022

4-3- Eglise :

Du retard dans les travaux. La charpente du déambulatoire est terminée. La tempête a endommagé le parapluie - les entreprises vont intervenir - Les travaux de couverture pourront reprendre.

4-4- Le Mt Velin est en vente. Compte tenu des dossiers engagés, le budget communal ne nous permet pas cet achat dans l'immédiat malgré l'opportunité de ce bien à développer un point bar dans notre commune.

DELIBERATION : 11 pour

4-5-Lavoir de Bonaré :

L'enquête publique avec Mr Dauvergne aura lieu les 12 et 26 avril de 10h à 11h à la mairie.

5- Cantine scolaire

L'état propose une tarification sociale des cantines. Il y aura 3 tranches de tarification en fonction du quotient familial. L'état reverse un complément à la mairie, qui compense le manque à gagner, sachant que la commune prend en charge la moitié du coût du repas.

DELIBERATION : 11 pour

6- Réseau mobile

Dans le cadre du Contrat New deal signé entre l'état et les opérateurs pour couvrir toutes les zones blanches, la commune de Dun Les Places a été retenue pour installer un nouveau pylône sur un terrain communal, si possible, avec une alimentation électrique. Repérage sur le secteur de Bornoux.

7- Boulangerie :

Les nouveaux boulangers sont arrivés. Ce sera une EURL capital social 1.000 euros. Les procédures d'enregistrement auprès des différents organismes sont lancées afin de permettre l'ouverture très bientôt.

8- Deuxième tour – Elections présidentielles – dimanche 24 avril

Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00

- 8h00 à 13h30 J P Amiel, M Dirson, N Joyot
- 13h30 à 19h00 M Louette, L Biardoux, R Charles

9- L'abattoir de Corbigny :

Création d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) pour les viandes du Nivernais. Les partenaires institutionnels (communautés de communes, communes, ...) sont invités à soutenir cette initiative.

Après quelques échanges, le conseil municipal décide de devenir sociétaire et de prendre 1 part à hauteur de 500€.

DELIBERATION : 11 pour

10- Questions diverses :

10-1-Forêt de Breuil-Chenue:

Un nouveau projet est en cours d'élaboration : Hôtellerie et activités sportives en lien avec le Parc Naturel Régional du Morvan. D Gonthier suit ce dossier.

10-2-Journée de la Déportation : Dimanche 24 avril

10-3- Fin des services de Liaisons louées Analogique en LL

Ces liaisons qui assurent un service de sécurité des niveaux d'eau au château d'eau Mont Velin ne seront plus commercialisées. Il nous appartient de rechercher une solution de substitution

10-4- Soirée spectacle le 2 octobre à la salle culturelle de Dun Les Places avec l'artiste Vincent CORRA.

Fin du conseil municipal 16h20